

ASSOCIATION APCAR

Rapport du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2024

ASSOCIATION APCAR
10 Allée de la Cotonnière
76570 PAVILLY

Ce rapport contient 2 pages

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association PAPIER CARTON - APCAR

Siège social : 10 Allée de la Cotonnière - 76570 PAVILLY

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Bois Guillaume, le 16 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
COMPTABILITE REVISION GESTION



Dominique PASQUIER

Association APCAR

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Association APCAR
10 Allée de la Cotonnière
76570 PAVILLY

*Ce rapport contient 4 pages
Les annexes contiennent 14 pages*

Bois-Guillaume

95 Allée Alfred Nobel
76230 BOIS-GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
contact@expertisecrg.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association APCAR

Siège social : 10 Allée de la Cotonnière – 76570 PAVILLY

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APCAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association APCAR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Ainsi, nous portons à votre connaissance la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les règles et méthodes comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe en nous assurant de leur correcte application.

Les subventions figurent au compte de résultat pour une valeur nette de 1.172.507 €. Ces subventions sont évaluées au nominal dont la direction nous a confirmé l'octroi de celles-ci au cours de l'exercice. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent le montant des subventions reçues et à recevoir. Nous avons procédé à l'appréciation de la réalité de ces subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

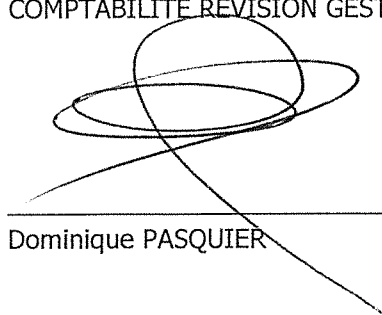
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois Guillaume, le 16 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
COMPTABILITE REVISION GESTION



Dominique PASQUIER

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 632	2 632		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	346 500	37 589	308 911	324 036
Installations techniques, matériel et outillage	406 691	363 222	43 469	42 184
Autres immobilisations corporelles	368 058	135 805	232 254	238 481
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	14 315		14 315	11 483
Total I	1 138 197	539 248	598 949	616 184
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 250
Créances				
Usagers et comptes rattachés	58 388	425	57 963	55 450
Autres créances	88 506		88 506	60 562
Divers				
Valeurs mobilières de placement	136 624		136 624	135 610
Disponibilités	61 988		61 988	243 773
Charges constatées d'avance	13 272		13 272	9 989
Total II	358 778	425	358 353	508 635
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 496 975	539 673	957 302	1 124 819

COMPTABILITE REVISION SYSTEM

98 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 03 06

e-mail : contact@expertiss.org.fr

RCS : 363 615 822 - APE : 6920Z

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	137 169	137 169
Fonds statutaires	137 169	137 169
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	121 446	121 446
Réserves pour projet de l'entité	121 446	121 446
Report à nouveau	56 590	50 527
Excédent ou déficit de l'exercice	3 356	6 062
Situation nette (sous-total)	318 561	315 205
Subventions d'investissement	19 211	20 517
Total I	337 772	335 721
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	67 642	67 642
Provisions pour charges	127 000	210 000
Total III	194 642	277 642
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	275 483	311 176
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	275 483	311 176
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 293	24 901
Dettes fiscales et sociales	97 700	87 825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 918	87 329
Autres dettes	1 494	225
Total IV	424 888	511 456
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	957 302	1 124 819

COMPTABILITE REVISION GESTION
 93 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 06 08
 e-mail : contact@expertiseorg.fr
 RCS - 383 515 822 - APE - 6920Z

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertiseorg.fr
RCS : 383 515 622 - APE : 6920Z

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	70	60	10	16,67
Ventes de biens et de services	355 082	390 203	-35 121	-9,00
Ventes de biens	140 361	181 500	-41 139	-22,67
Ventes de prestations services	214 721	208 703	6 018	2,88
Produits de tiers financeurs	1 172 507	1 195 223	-22 716	-1,90
Concours publics et subventions d'exploitation	1 172 507	1 195 223	-22 716	-1,90
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch	1 309	4 257	-2 947	-69,24
Autres produits	63	15	48	315,44
Total I	1 529 031	1 589 758	-60 727	-3,82
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	325 064	303 117	21 947	7,24
Impôts, taxes et versements assimilés	29 146	35 070	-5 924	-16,89
Salaires et traitements	1 045 333	1 081 269	-35 936	-3,32
Charges sociales	145 785	146 503	-718	-0,49
Dotations aux amortissements et aux dépréciati	61 931	32 084	29 847	93,03
Dotations aux provisions		10 000	-10 000	-100,00
Autres charges	40	61	-21	-34,07
Total II	1 607 299	1 608 103	-803	-0,05
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-78 269	-18 345	-59 924	326,65
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	6 064	7 051	-986	-13,99
Total III	6 064	7 051	-986	-13,99
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assilées	7 939	3 527	4 411	125,05
Total IV	7 939	3 527	4 411	125,05
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 874	3 523	-5 398	-153,19
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)	-80 143	-14 821	-65 321	440,72
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		11 382	-11 382	-100,00
Sur opérations en capital	1 100		1 100	
Reprises provisions, dép., et transferts de charg	84 306	10 433	73 873	708,07
Total V	85 406	21 815	63 591	291,50
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	955	249	706	283,29
Total VI	955	249	706	283,29
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	84 451	21 566	62 885	291,60
Impôts sur les bénéfices (VIII)	952	682	270	39,59
Total des produits (I + III + V)	1 620 501	1 618 624	1 878	0,12
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VI)	1 617 145	1 612 561	4 584	0,28
EXCEDENT OU DEFICIT	3 356	6 062	-2 706	-44,64
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO				
TOTAL				

Règles et méthodes comptables

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 78230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Désignation de l'association : Association ATELIER PAPIER CARTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 957 302 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 3 356 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2025 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : NA
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : NA
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertiseorg.fr
ROS : 383 516 622 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 632			2 632
Immobilisations incorporelles	2 632			2 632
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	346 500			346 500
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	395 951	10 740		406 691
- Installations générales, agencements aménagements divers	231 942	18 960		250 902
- Matériel de transport	114 737		57 737	57 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 992	12 164		60 156
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 137 123	41 864	57 737	1 121 250
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 483	2 832		14 315
Immobilisations financières	11 483	2 832		14 315
ACTIF IMMOBILISE	1 151 239	44 696	57 737	1 138 197

COMPTABILITE REVISION GESTION
 55 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 06
 e-mail : contact@expertise.org.fr
 RCS : 863 518 823 - APE : 6820Z

Notes sur le bilan

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 369 515 822 - APE : 6320Z

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		41 864	2 832	44 696
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		41 864	2 832	44 696
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		57 737		57 737
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		57 737		57 737

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 632			2 632
Immobilisations incorporelles	2 632			2 632
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	22 464	15 125		37 589
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	353 767	9 455		363 222
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 025	21 099		43 124
- Matériel de transport	97 474	8 730	57 737	48 467
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 692	7 522		44 214
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	532 422	61 931	57 737	536 616
ACTIF IMMOBILISE	535 054	61 931	57 737	539 248

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		61 931	61 931
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		61 931	61 931
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		57 737	57 737
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		57 737	57 737

COMPTABILITE REVISION GESTION
 95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 08
 e-mail : contact@expertiseorg.fr
 RCS : 388 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 174 481 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 315		14 315
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	58 388	58 388	
Autres	88 506	88 506	
Charges constatées d'avance	13 272	13 272	
Total	174 481	160 166	14 315
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	86 206
Disponibilités	2 426
Total	88 632

COMPTABILITE REVISION GESTION
 85 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 08
 e-mail : contact@expertisecrg.fr
 RCS : 363 515 622 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	730		305	425
Total	730		305	425
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			305	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	137 169				137 169
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	121 446	6 062		6 062	121 446
Report à Nouveau	50 527		6 062		56 590
Excédent ou déficit de l'exercice	6 062	-6 062	3 356		3 356
Situation nette	315 205		9 419	6 062	318 561
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	20 517			1 306	19 211
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	335 721		9 419	7 368	337 772

COMPTABILITE REVISION GESTION
 15 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 08
 e-mail : contact@expansile.org.fr
 RCS : 333 515 012 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions			83 000		
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	277 642				194 642
Total	277 642		83 000		194 642
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			83 000		

Détail des provisions pour risques et charges :

- Mise en conformité du bâtiment : 410 K€
- Retraite : 57 K€
- Gros travaux : 127 K€

La provision pour gros travaux qui avait initialement été comptabilisée en fonds dédiés a été reclassée en poste provisions pour risques et charges.

Reprise de provision de gros travaux de 83 000 € en 2024.

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 78230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 65 68
e-mail : contact@expertiseorg.fr
RCS : 328 815 822 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 03 08
e-mail : contact@expertise-cp.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 424 888 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	275 483	36 877	76 286	162 321
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 293	39 293		
Dettes fiscales et sociales	97 700	97 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 918	10 918		
Autres dettes (**)	1 494	1 494		
Produits constatés d'avance				
Total	424 888	186 282	76 286	162 321
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	35 677			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	501
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 779
Dettes fiscales et sociales	50 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	56 838

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	4 884
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	13 272

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertiseorg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation						1 172 507
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						1 306
						1 173 813

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	955	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 100
Subventions d'investissement virées au résultat		1 306
Provisions pour risques et charges		83 000
TOTAL	955	85 406

COMPTABILITE REVISION GESTION
55 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02.35.73.65.08
e-mail : contact@expertiseorg.fr
RCS : 363 616 622 - APE : 6920Z